



CONSEIL COMMUNAL
CHÉSEREX

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
POUR L'ELECTION DU SYNDIC
(Législature 2021-2026)**

Etant candidate unique à l'échéance du dépôt des listes, **Madame Verona Monica LOCATELLI** est élue tacitement en application de l'article 8 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020.

Le scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021 par l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020 est annulé.

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le vice-président :

François Mathey



La secrétaire :

Lilly Steimer

Chésereux, le 7 avril 2021